Conseil d'établissement

Procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2026

Étaient présents :

Lily-Christine Poitras, directrice
Allison Hogg, enseignante
Julie Seigneur, service de garde
Annie C. Tremblay, service de garde
Steve Phaneuf, Chevaliers de Colomb
Gaston Rochon, Club Optimiste
Komla Tete, parent
Andréanne Drolet, parent
Karelle Beaulieu, parent

Étaient absents : Alexe Tremblay, parent - Laurence Paradis-Lemieux, enseignante - Jessika Desrochers, parent - Marie Sauvageau, parent

Mme Karelle Beaulieu assume la présidence pour la rencontre.

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum.**
   Après vérification du quorum, la réunion débute à 18h48.

2. **Adoption de l'ordre du jour.**
   Il est proposé par M. Steve Phaneuf et résolu d'adopter l'ordre du jour.

CE-26-01-01 **Adopté à l'unanimité.**

3. **Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2025.**
   Après validation auprès de l'ensemble des membres du conseil, il est proposé par M. Komla Tete et résolu d'adopter le procès-verbal du 3 décembre 2025, suite à une légère modification au point 15.

CE-26-01-02 **Adopté à l'unanimité**

4. **Suivi au procès-verbal du 3 décembre 2025.**
   Point 6 : Le vidéo a été présenté à l'ensemble du personnel lors de l'assemblée générale et la réunion du service de garde. Il sera diffusé à tous les parents via le secteur des communications prochainement.
   Point 9 : Rappel d'informer la direction lorsque la formation est terminée. Mmes Andréanne Drolet, Karelle Beaulieu, Julie Seigneur et Annie C. Tremblay ont complété la formation.
   Point 11 : La réservation pour la photographie scolaire est faite pour l'an prochain, nous sommes en attente de confirmation de date. Possiblement le 30 septembre.
   Point 17 : Les enseignants ont ciblé un élève méritant par niveau.

5. Parole au public.

Aucune personne du public n'est présente.

6. Périodes de spécialités.

Mme Poitras présente le tableau de répartition des spécialités de l'année en cours. Les membres du personnel souhaitent conserver le statu quo pour la prochaine année scolaire.

Il est proposé par Mme Allison Hogg et résolu d'adopter les périodes de spécialités pour l'année 2026-2027.

CE-26-01-03 Adopté à l'unanimité

7. Consultation sur les critères de sélection des directions d'école.

Ce point était à l'ordre du jour de la rencontre de décembre. Les membres souhaitaient prendre le temps de relire le document afin de voir s'ils souhaitent transmettre une lettre à la direction générale.

Après discussion, aucune lettre ne sera transmise de la part des membres du conseil d'établissement. Ils sont tous en accord avec les critères établis par le Centre de services scolaire.

8. Suivi du projet éducatif

Ce point était à l'ordre du jour de la rencontre de décembre, mais n'a pas été traité.

La direction explique de quelles façons les membres de l'équipe école s'assurent de faire le suivi du projet éducatif chaque année. L'apprentissage du français est le point le plus ciblé cette année. Des communautés d'apprentissage partagées (CAP) sont mises en place afin de tenter d'améliorer nos pratiques. Aucun membre du Conseil n'a de question.

9. Approbation (révision) des règles de conduite et des mesures de sécurité

Ce point était à l'ordre du jour de la rencontre de décembre, mais n'a pas été traité.

La direction explique que les règles de conduite ont toutes été revues il y a deux ans, lors de la mise sur pied du comité au soutien des comportements positifs et sont enseignés à plusieurs reprises dans l'année. C'est à partir de ces règles que les élèves reçoivent des jetons raisins, qui se transforment en grappes, qui permettent ensuite d'avoir des activités récompenses.

Elle mentionne aussi que les mesures de sécurité n'ont pas été revues depuis quelques années. Les membres du Conseil considèrent que les règles ont déjà été allégées avec l'ajout du système de soutien aux comportements positifs. Les membres se questionnent sur les modules de jeu dans la cour d'école.

10. Information de la représentante du service de garde.

Une nouvelle session de parascolaire est en cours. Il y aura probablement une dernière session au printemps. Opti-génie est débuté. 8 clubs participent cette année. La finale pour le secteur de St-Émile sera le 28 mars et la finale provinciale aura lieu en avril. La planification des pédagogiques pour 26-27 sera présentée au prochain Conseil, car le calendrier scolaire n'est pas encore prêt.

11. Information des membres de l'équipe école.

La fête des neiges a été un succès. Merci aux membres des Chevaliers de Colomb pour leur aide aux stations de chocolat chaud. Un courrier du cœur sera en vigueur dans la semaine de la St-Valentin. Les rencontres de bulletin de la 2e étape se feront au besoin, selon la demande des enseignants ou des parents qui souhaitent rencontrer l'enseignante de leur enfant. La prochaine activité des jetons-raisins aura probablement lieu au retour de la relâche.

12. Information du représentant au comité de parents.

Les calendriers scolaires des trois prochaines années ont été votés. À la prochaine rencontre du Conseil d'établissement, nous pourrons soumettre le nom d'un parent engagé dans la vie de l'école. Quelques écoles se questionnent sur les pratiques en vigueur dans les services de garde, suite à la mise sur pause du Hop-Hop.

13. Information des représentants de la communauté.

M. Phaneuf annonce le déjeuner du festival d'hiver de St-Émile en fin de semaine. L'arrivée de Bonhomme s'est bien déroulée, même s'il y a eu moins de gens cette année. Les Éclairs de Québec étaient présents pour l'occasion. Les parents et les élèves ont été très généreux pour les paniers de Noël cette année.

M. Rochon mentionne qu'ils ont donné un nombre de cadeaux record cette année pour les enfants avec l'arbre de Noël. Ils en ont distribué 80. Le recrutement pour le concours Mini-Stars s'est vraiment bien passé cette année, il y a davantage d'inscriptions. L'activité opti-génie se déroule bien. Nous avons 3 équipes à l'école du Vignoble. Une prochaine disco aura lieu le vendredi 13 février.

14. Autres informations de la direction.

Une décision sera prise lors de l'assemblée générale de février quant à la tenue ou non du dîner hot-dog le vendredi 19 juin. Les membres seront informés lors de la prochaine rencontre de CE. S'il y a lieu, ils devront approuver une modification à l'horaire.

15. Autres sujets.

Aucun autre sujet n'a été abordé.

16. Proposition de la levée de l'assemblée et rappel de la date de la prochaine réunion.

À 20h02, il est proposé par Mme Julie Seigneur et résolu de lever l'assemblée. La prochaine réunion aura lieu le mercredi 1er avril 2026, à compter de 18h45.

CE-26-01-04 Adopté à l'unanimité.